

DECRET N° 82-279 du 20 Août 1982

portant approbation des comptes de Résultats et du Bilan pour l'exercice 1979-1980 de la Société Nationale de Brasseries "LA BENINOISE".

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;
- VU le décret N° 82-124 du 9 Avril 1982 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- VU le décret N° 82-226 du 3 Juillet 1982 chargeant le Camarade ADJO Boko Ignace, Président du Comité Permanent de l'Assemblée Nationale Révolutionnaire, de l'intérim du Président de la République pour compter du 5 Juillet 1982 ;
- VU l'ordonnance N° 74-75 du 16 Décembre 1974 régissant les rapports entre l'Etat et les Sociétés d'Etat et celles dans lesquelles l'Etat a une prise de participation et fixant leurs modalités de gestion et les textes modificatifs subséquents ;
- VU le décret N° 77-64 du 4 Mars 1977 portant approbation des Statuts de la Société Nationale de Brasseries "LA BENINOISE" ;
- VU le décret N° 77-65 du 4 Mars 1977 portant nomination des Membres et du Président du Conseil d'Administration de "LA BENINOISE" ;
- VU les délibérations du Conseil d'Administration de "LA BENINOISE" au cours de sa session du 29 Décembre 1980 ;
- SUR rapport du Ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Energie ;
- LE Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu en séance du 11 Août 1982,

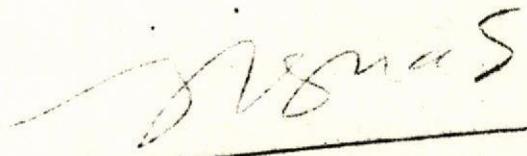
DECRETE :

Article 1er.- Sont approuvés les comptes de Résultats et le Bilan pour l'exercice 1979-1980 de la Société Nationale de Brasseries "LA BENINOISE" tels qu'ils sont annexés au présent décret.

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 20 Août 1982

pour le Président de la République, Chef de l'Etat, Président du Conseil Exécutif National, le Président du Comité Permanent de l'Assemblée Nationale Révolutionnaire, chargé de l'intérim,


ADJO Boko Ignace

pour le Ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Energie absent, le Ministre du Plan, de la Statistique et de l'Analyse Economique, chargé de l'intérim,


Zul-Kifl SALAMI

pour le Ministre des Finances absent, le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, chargé de l'intérim,


Armand MONTEIRO

Ampliations : PR 6 CC du PRPB 4 ANR 4 CPC 4 PPC 2 SGG 4 SPD 2 MIME-MF 4 autres Ministères 20 DPE-DLC-INSAE 6 IGE 4 BN-DAN 4 DCCT-ONEPI-Gde Chanc. 3 UNB-FASJEP 4 BCP 1 Préfets 6 "LA BENI-NOISE" 2 JORPB 1.-